L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 29 OCTOBRE.

FEUILLETON.
A la Troisième Page.

Le Second Procès de Rossel.

QUATRIEME CONSEIL DE GUERRE.
PRESIDENCE DU COLONEL BOISDENEMETZ.

Rossel revient pour la seconde fois devant le conseil de guerre. On sait que le premier jugement n'a été cassé que pour vice de forme.

Les chefs d'accusation restent les mêmes: c'est toujours de désertion qu'il s'agit. Ce conseil a été mis en demeure d'apprécier si la désertion aux rebelles doit être assimilée à la désertion à l'ennemi.

L'interrogatoire de Rossel a différé de celui que le colonel Merlin avait fait subir à l'accusé. L'excuse de Rossel est toujours la même; ce qu'il voulait, dit-il, c'était recommencer la guerre. M. le président a cherché à mettre en évidence cette autre mobile: celui de l'ambition personnelle.

M. le président. — Qu'avez-vous à répondre aux charges qui viennent d'être produites?

Rossel. — J'ai concouru à l'insurrection; mon défenseur vous dira dans quel[le] pensée.

D. Sans doute nous entendrons votre défenseur avec plaisir, mais commencez par nous dire vous-même le motif qui vous a porté à quitter votre drapeau pour passer dans les rangs des insurgés.

Rossel. — D'abord, je n'ai pas tenté de renverser le gouvernement. Le mouvement était fait quand je suis arrivé. Il s'expliquait pour moi par la retraite de la France qui n'avait pas combattu. Je comptais sur la peuple de Paris refusant de livrer les canons aux Prussiens. Je pensais qu'on pourrait arriver par cette voie à déchirer le traité de paix.

D. Comment avez-vous pu avoir cette espérance?

Rossel. — A supposer que le nouveau gouvernement ne déclarât pas la guerre aux Prussiens, ceux-ci, pensais-je, la recommenceraient au nom de leur haine contre la République, haine qui n'a pas diminué depuis 1793. Je n'avais que des aspirations patriotiques et nullement des tendances socialistes.

D. Eh bien, nous craignons fort que votre mobile ait été tout autre. Tous vos actes semblent indiquer que vous n'avez été poussé que par l'ambition ou excitant à la guerre civile.

Rossel. — Je n'ai pu exciter à la guerre civile, puisque, lorsque j'arrivais, l'insurrection était faite et le pouvoir absent.

D. Vous avez pris le commandement des bandes armées.

Rossel. — J'ai défendu le nouveau gouvernement.

D. Et pour le défendre, vous avez déserté votre drapeau.

Rossel. — J'ai quitté le camp de Nevers, mais non pour passer à l'ennemi.

D. Ceci est une distinction sur laquelle on pourra discuter. Les renseignements vous signalent comme un homme excessivement ambitieux. Ainsi, je vois au dossier une lettre d'un de vos camarades intimes, M. de Rochas, capitaine du génie à Grenoble, il affirme qu'il ne vous confond pas avec les misérables dans les rangs desquels vous vous êtes jeté, que vous n'êtes qu'un jeune homme dont l'ambition a égaré.

Rossel. — M. de Rochas ne me connaissait pas assez pour me juger ainsi.

M. le président. — Du moins croit-il vous bien connaître. Vous mettez toute votre activité au service de votre ambition. C'est ainsi que vous vous rendez à Tours, que vous vous mettez en rapport avec Gambetta, avec Freycinet. Vous êtes nommé colonel de génie.

Rossel. — Cette nomination a été le résultat d'une mission importante que j'ai remplie.

M. le président. — Vous saviez que vous aviez peu de chances de conserver ce grade. C'est peut-être là une des causes de votre mécontentement? Vous vous êtes mis en correspondance avec Cluseret, et c'est à remarquer que vous êtes plus respectueux dans cette lettre que dans celle que vous avez adressée de Nevers au ministre de la guerre. On voit par là que vous êtes plein de respect quand cela peut vous profiter.

Rossel. — J'ai employé les formules officielles.

M. le président. — Votre seul raisonnement paraît avoir été celui-ci: Avec l'insurrection j'arrive de suite à tel grade; avec l'armée régulière, je reste dans telle position.

Rossel. — Oh! dans aucun cas, je ne serais resté dans l'armée.

D. Il fallait alors vous borner à donner votre démission et ne pas nous dire que vous espériez recommencer la guerre.

Rossel. — Pardon, on ne connaît pas encore toutes les conséquences du traité de paix, et on ne verra que plus tard ce qu'il en coûtera aura coûté d'avoir montré à des étrangers que nous sommes *assez* riches pour acheter la paix. Paris était entouré d'un encombre.

M. le président. — Est-ce que les Prussiens maîtres des forts de l'Est et de Saint-Denis ne pouvaient pas entrer dans Paris quand ils voulaient?

Rossel. — L'enceinte étant entre les mains [des gardes nationaux] ... je croyais patriotes, pouvait ... défendue.

D. Mais ces illusions, vous avez dû les perdre lors des combats livrés sous le fort Mont-Valérien, à Châtillon, à Neuilly, etc.? Vous avez vu que vos ... ne combattaient pas ... qu'ils ... vous commandiez s'étaient ... fort peu ... pour la défense ... Prussiens, ... Vous avez vu ... de vos ... tout ... se rapporter à ... de vous ...

Rossel. — J'avais des illusions. J'ai compris que les gens étaient des patriotes que j'ai ... depuis que je n'ai ...

D. A quelle époque avez-vous perdu ces illusions?

R. Vers le 20 mai, quand j'ai vu les ... individus qui se mettaient à la tête du mouvement.

M. le président. — Il fallait vous retirer; vous en auriez été quitte pour une condamnation à quelques mois de prison pour abandon de service, à l'égard de votre poste.

R. J'avais confiance dans le peuple de Paris; les chefs n'étaient pas dignes de commander. Mon Dieu! dans l'armée aussi ... Et puis, une fois enrôlé dans un ... on ne pouvait plus me retirer.

D. Vous vous êtes retiré le 10 mai. Vous teniez donc pas à rester jusqu'au ... Vous n'avez pas de convictions, ... avez été aveuglé par l'ambition ... aviez la foi en vos ... vaisseaux dans l'espoir d'arriver à une position sous la Commune ... Et c'est pour cela que vous vous exposez à vous trouver en présence de vos anciens camarades.

R. — Ambitieux comme vous me supposez, je n'avais qu'à conserver ma position dans l'ancien corps du génie.

D. Cela eût mieux valu que de rencontrer devant vous un de vos anciens camarades de Metz.

Rossel. — La situation était cruelle, sans doute, mais nécessaire.

D. Vous avez voulu être membre du comité de salut public, il s'en est fallu de peu que vous ne fussiez nommé.

Rossel. — Cela n'est fait en dehors de moi.

D. Une lettre qui est au dossier prouve le contraire. Vous commencez par être chef de légion, puis président de cour martiale, vous devenez ensuite chef d'état-major du ministre de la guerre. Vous avez donné des ordres plus sévères; ainsi ... dans le *post scriptum* d'une de vos lettres:

"Fournissez des conseils de guerre: fusillez ceux qui se rendront coupables de désobéissance ou d'abandon de poste devant l'ennemi. J'approuverai tout à la condition que vous agissiez avec énergie."

Rossel. — En cherchant à faire le plus de mal possible à l'ennemi, j'obéissais aux lois de la guerre. Du reste, ce que vous venez de lire s'applique aux fédérés; or, ... n'était pas le soldat sans une discipline sévère.

D. Vous faisiez, en un mot, tous vos efforts contre nous. Dans une lettre à Brunel, vous défendez de cesser le feu ... même l'ennemi lèverait la crosse ... arborerait le drapeau parlementaire.

... aus doute, on n'interrompt jamais ... quant à la crosse en l'air, ... une ruse qui fut souvent employée ... Prussiens.

... président. — C'étaient là des ordres ... que vous ... qu'il vous fallait ... n'y avez jamais assez.

... Je ... que me conformer ... de la guerre.

M. le président. — Où avez-vous vu que ... soldats ordres avaient jamais été donnés?

Rossel. — J'en trouverais des exemples ... correspondance de Napoléon.

M. le président. — Je ne connais rien de ... il était pas ... c'est que vous ne ... de faire fusiller un commandant ... venait en parlementaire.

Rossel. — Le commandant nous avait ... de rendre le fort d'Issy qui ne ... pas encore entamé. Je dus lui répondre que c'était sommation aussi injurieuse ... la faire encore, je me verrais forcé ... passer par les armes celui qui me ... En toutes choses, cette ... d'un loyal ennemi.

M. le président. — Ne tenez pas ce langage ... Vous ne prétendez pas ... que ... vous admettons ... cela que vous aviez fait ... mais un ...

Me Joly, défenseur de l'accusé, porte ... conclusions par lesquelles il demande ... le conseil décide en fait que l'accusé ... a pas déserté à une armée étrangère ... en guerre avec la France, et en droit que la ... la ... de révision ...

M. le président. — Nous n'avons pas à répondre aux questions de fait. Le conseil décidera sur la question de droit.

Le conseil décide, à la majorité de 6 voix contre une, que le mot *rebelle* est synonyme de *ennemi* et que, dès lors, l'art. 238 du code de justice militaire est applicable à l'accusé Rossel.

M. le commandant Bourboulon soutient l'accusation. Il rappelle que ce fut pour l'armée—qui n'avait pas besoin de nouvelles humiliations,—une honte de voir mêlés aux rangs des insurgés des hommes qui avaient déserté leur drapeau pour se tourner contre leurs anciens camarades. C'est là, dit-il, une tache qui ne peut être effacée que par l'expiation résultant des arrêts de la justice.

Au dessus des supplications éloquentes qui vous seront adressées, il y a, dit le commandant Bourboulon, l'intérêt de la justice qui vous est confié. C'est à la puissance souveraine investie du droit de grâce qu'il appartiendra, si elle doit être saisie, de prononcer en dernier ressort. En confirmant les conclusions de l'acte d'accusation, vous rendrez un service à la société et à l'armée; à la société qui ne peut exister longtemps si elle voit la force publique, son dernier espoir, aller grossir, suivant les opinions du moment, les rangs des conspirateurs; de quelque côté qu'ils viennent;—à l'armée qui, dans ce pays de suffrage universel, ne doit obéir qu'aux lois qu'il nous librement exprimées de la majorité du pays et qui ne s'acquittera de sa mission d'ordre à l'intérieur et de revendication à l'extérieur qu'en se serrant autour unie et fidèle autour du drapeau traditionnel.

Me Albert Joly—Après le jugement que le conseil vient de rendre je ne saurais conserver d'espoir, et je n'ai pas le courage de plaider. Toutefois le défenseur rappelle le souvenir de la famille honorable à laquelle appartient Rossel; de son père, digne officier supérieur qui a rapporté de la campagne de Chine une réputation éclatante de bravoure et de loyauté.

Le père de l'accusé Rossel, un vieillard aux cheveux gris coupés ras, à l'allure fort martiale, monte les degrés de l'estrade et s'avance vers son fils qu'il embrasse à plusieurs reprises. Rossel est fort ému et serre avec effusion les mains de son père dans les siennes.

Le conseil, après avoir délibéré, condamne, à l'unanimité, Rossel, coupable de désertion, à la peine de mort, et à la dégradation militaire.

LA MORT DE M. LAMBRECHT.

La mort de M. Lambrecht, ministre de l'intérieur, a vivement impressionné le public. Depuis trois ans déjà, M. Lambrecht crachait le sang: on lui conseillait sans cesse le repos; mais il avait pris sa tâche à cœur et ne ménageait pas suffisamment ses forces. Cependant, sur les instances de ses amis, il avait plusieurs fois témoigné le désir de donner sa démission. Mais M. Thiers l'avait chaque fois détourné de cette résolution.

—Vous verrez, disait-il, que je mourrai à la peine.

—Surtout si vous continuez à fumer comme vous le faites.

Le ministre se résignait, mais ne tenait aucun compte de cette dernière observation qu'il attribuait à la haine de M. Thiers pour le tabac.

M. Lambrecht fumait toute la journée: on ne pouvait le rencontrer sans lui voir un cigare aux lèvres. Dans la salle des Pas Perdus, entouré de députés qui sollicitaient des emplois pour des électeurs influents, il répondait à ceux qui lui demandaient des nouvelles de sa santé:

—Je tousse toujours; je vais mieux, mais je suis un peu fatigué.

Et toujours ce refrain:

—Ne fumez plus, lui disait-on.

—Il souriait et lançait nonchalamment une bouffée de tabac dans l'air.

Depuis quelques jours, il se sentait plus souffrant, et le docteur Barth avait été appelé auprès de lui. M. Lambrecht, très maigre et très pâle, comme à l'ordinaire, ne lui parut pas en danger. Le médecin se méprit sur la gravité de son état, et déclara que le repos seul était nécessaire au ministre.

Le 5 octobre, M. Lambrecht passa la soirée sans qu'aucun symptôme nouveau se produisit. Hier matin, lorsque son domestique entra dans sa chambre à coucher, le ministre dit qu'il était fatigué et pria qu'on le laissât reposer quelques instants. A huit heures le valet de chambre remonta.

M. Lambrecht était étendu sur une chaise longue, respirant à peine.

—Je vais mourir, dit-il d'une voix faible; allez prévenir Mme Lambrecht.

Mme Lambrecht accourut; mais tous secours étaient inutiles, le ministre ne pouvait plus parler, et à peine quelques sons inarticulés s'échappaient de sa poitrine contractée par l'oppression. Il serra la main de sa femme et mourut sans convulsions.

M. Lambrecht avait douze enfants: il lui en reste neuf.

C'était un homme de haute taille, à la tournure élégante, et portant toute sa barbe.

On le croyait asthmatique, et c'est pour cette affection que les médecins l'avaient soumis à un régime sévère. Et, en effet, les oppressions continuelles dont il souffrait étaient telles que lorsqu'il soutenait une conversation quelque peu animé, il était contraint de s'arrêter souvent pour dégager sa respiration des étouffements qui l'accablaient.

M. Lambrecht ne portait aucune décoration.

D'un caractère serviable, M. Lambrecht était tout dévoué à ses amis, qui n'avaient qu'à se louer de son aménité. Ses manières distinguées et sa courtoisie lui conciliaient l'affection générale. C'était un causeur aimable et son salon était fréquenté par un petit nombre d'amis de choix. M. Lambrecht était libre penseur, ce qui n'excluait pas d'ailleurs chez lui la tolérance et l'esprit de conciliation.

LA RÉFORME MONÉTAIRE EN ALLEMAGNE.

On écrit de Berlin, au *Courrier du Bas-Rhin*:

"Le projet de loi sur la réforme monétaire paraît définitivement arrêté. C'est le ministère des finances prussien qui l'a élaboré et la chancellerie impériale l'a approuvé. La pièce de 10 groschen a été adoptée comme unité monétaire et elle recevra probablement le nom de *mark*. Elle sera, selon le système décimal, divisée en 10 groschen et chaque groschen en 10 pfennings, comme cela existe depuis bien longtemps déjà en Saxe et en Thuringe. Les pièces d'or seront de 20 marcs et leur valeur équivaudra à celle d'un souverain.

"Vu l'antipathie du chancelier de l'empire contre l'étalon d'or pur et pour pouvoir s'appuyer plus commodément sur le taux en argent, on aurait proposé de frapper des pièces d'or de 15 et de 30 marcs, répondant à 5 et 10 thalers.

"La *Gazette de Cologne* doute que tout soit arrêté définitivement, et elle croit savoir que, par égard pour l'Allemagne du Sud, la pièce de 10 groschen prendra le nom de *florin*; mais cela est d'autant moins probable, que le florin, au taux de 20 thalers, répond déjà maintenant aux pièces de 2½ de thalers, tandis que le marc se rapproche du système monétaire français qu'en ce sens que 5 fr. équivalent à 4 pièces de 10 de thaler. La *Gazette de Cologne* est d'ailleurs également d'avis que la question soit vidée dans la prochaine session du Parlement. C'est de l'Allemagne du Sud que viendra sans doute la plus forte opposition, puisque le florin au taux de 24 ne s'adapte en aucune façon à la réforme proposée, car le rapport 12:21 donne lieu à beaucoup d'incompatibilités ... qui ... accessible à ...

"Il faudra en tous cas que les Etats au sud du Mein se décident à fondre toutes leurs monnaies d'argent, même au risque de subir des pertes par suite de cette opération, et d'un autre côté le désir d'un système monétaire unique est tellement vif chez toute la population de l'Allemagne du Sud qu'il est difficile d'admettre que les représentants de ces pays pousseront leur opposition contre cette réforme jusqu'au point de la faire échouer. Le chancelier de l'empire s'entend si bien à faire passer dans l'esprit des autres sa conviction que le double étalon est plus profitable, que les vœux du parti des libres-échangistes qui demandent l'étalon d'or seul ont peu de chance de réussite."

Faits divers.

—Le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante au maréchal commandant en chef l'armée de Versailles, au gouverneur de Paris et aux généraux divisionnaires:

"Versailles, le 28 septembre 1871.
"Messieurs,

"Je vous invite à me signaler dans les corps de toutes armes placés sous vos ordres les officiers qui ont l'aptitude et les connaissances nécessaires pour faire à leurs camarades, ainsi qu'aux sous-officiers, des cours de langue allemande.

"Je vous prie, en même temps, de vouloir bien étudier les moyens qu'il conviendrait d'employer pour utiliser, au profit de l'instruction de l'armée, les loisirs de la saison d'hiver.

"Vous demanderez, à ce sujet, un rapport à chaque chef de corps, et vous me ferez parvenir d'urgence ces avis divers.

"Recevez, etc.

"*Le ministre de la guerre,*
"GÉNÉRAL DE CISSEY."

—On n'a peut être pas encore oublié le citoyen Trinquet, condamné au bagne à perpétuité par le 3e conseil de guerre de Versailles, et dont un journal toulonnais vantait dernièrement avec une certaine amertume la résignation et surtout les excellentes manières. Si nous en croyons la *Presse*, le journal Toulonnais aurait été évidemment entraîné par l'esprit de parti.

"Nous recevons de Toulon les détails suivants sur le séjour de Trinquet au bagne.—Trinquet a le numéro 119, presque celui de Rocambole. Ce numéro appartenait avant lui à un assassin qui s'est suicidé en se brisant la tête contre la muraille.

"Les autres forçats ont déjà pris Trinquet en grippe: ils l'appellent *l'aristo*, parce que Trinquet, sombre et farouche, s'isole des que cela lui est possible, et ne répond jamais à leurs plaisanteries. Il semble ne pouvoir se résigner à porter le bonnet vert, qui est le signe distinctif des condamnés à perpétuité. Presque toujours il le tient à la main.

"Après l'avoir menacé à plusieurs reprises de le mettre au cachot, on a fini, voyant qu'on ne pouvait rien tirer de lui, par le laisser tranquille. Trinquet, quand il ne se croit pas observé, se parle sans interruption tout seul, à voix basse. Il a aussi un singulier tic, c'est de rouler sa chemise autour de son bras pour la déchirer immédiatement. Deux heures durant, quelquefois, il se livre au même exercice.

"L'aumônier du bagne a voulu à plusieurs reprises, causer avec lui, mais Trinquet l'a accueilli par un "F... moi le camp, calotin!" des moins encourageants. Il est, en somme, impossible de savoir si, comme Grousset et Assi, Trinquet conserve des espérances pour l'avenir. C'est certainement le plus silencieux des communards."

—A propos de Bismarck, la *Gazette de Cologne*, avec del'accent de raillerie, raconte un fait qui montre combien les sympathies traditionnelles de la Pologne—même sont restées vivaces.

"Nous voyons dans le *Dziennik Polski*, journal de Galicie, qu'un employé du comte Siemienski, Prussien de naissance, a adressé au prince de Bismarck une supplique, le priant de vouloir bien être parrain de sa petite fille. Le 3 septembre, un télégramme arriva de Gastein à Pawlosiow, par lequel le prince acceptait les fonctions de parrain de l'enfant de son compatriote. Mais voici l'embarras, il ne se trouve pas dans tout Pawlosiow (un village près Jaroslaw dans la Galicie), une seule dame qui consente à être commère de "l'odieux oppresseur du beau Paris" et Pinfortuné Prussien s'est vu obligé de remettre le jour du baptême, et de faire venir d'une autre localité une marraine qui voulut bien ne pas haïr Bismarck.

—On lit dans le *Journal du Hâvre*:

"Nous sommes heureux de pouvoir enregistrer une remarquable reprise des affaires commerciales, qui témoigne d'une façon irréfragable de l'entière confiance accordée au gouvernement par le négoce en général.

"Les chiffres ont leur éloquence, et nous ne pouvons mieux faire que d'en citer quelques-uns pour donner la mesure de la sympathie que cette sensitive qu'on nomme le commerce a dans l'administration présente. Il y a quelques jours, on enregistrait la vente, dans une seule journée, à notre Bourse du Havre, de *vingt mille* balles de coton.

"Dans la seule matinée d'aujourd'hui, les ventes n'ont pas atteint un chiffre moindre de *treize mille* balles.

"Les transactions sur diverses autres marchandises, cafés, graisses, cuirs, laines, etc., ne sont pas moins actives.

"Il y a certes, dans ce mouvement commercial, une indication précieuse, qui atteste à la fois une bonne situation financière et une grande foi dans l'habileté et dans la stabilité du gouvernement."

—Voici quelques notes de statistique intéressantes, puisées dans l'*Union*:

"Jusqu'à présent, la justice militaire a mis en liberté plus de six mille fédérés détenus. Le nombre de ceux qui restent dans les dépôts de Versailles, dans les forts et sur les pontons, est de vingt-six mille environ.

"Sur le nombre des prévenus élargis, c'est à peine si on en a trouvé quatre à cinq cents qui fussent, à proprement parler, innocents. Presque tous ont participé directement ou indirectement à l'insurrection, dans une mesure légère, il est vrai.

"Actuellement, on rend chaque jour deux cent soixante-dix ordonnances de non-lieu.

"Il ne reste plus à interroger que quelques centaines de détenus des pontons de Cherbourg.

"On évalue approximativement le nombre des prisonniers qui seront prochainement rendus à la liberté."

"Les vingt conseils de guerre qui vont fonctionner seront en mesure, probablement, de juger huit à neuf fédérés, soit 300 jugements par semaine et 4,000 par mois.

—Ce qui rend les Prussiens surieux à étudier, c'est leur bonhomie hypocrite, dont ils jouent avec une supériorité effrayante! Vous savez que l'empereur d'Allemagne et le roi de Danemark, qu'il a si cruellement traité, se sont rencontrés à Bade. Si deux particuliers se trouvaient dans la même situation, évidemment le voleur ressentirait quelque embarras devant le volé. Eh bien! vu la qualité des interlocuteurs, cela n'est passé tout autrement:

"Dès que l'empereur aperçut son hôte, il alla au devant de lui avec le plus grand empressement, lui serra affectueusement les deux mains, et lui donna du ton le plus avenant, l'assurance que le souvenir de leurs anciennes discordes était complètement effacé. "Je vous ai tout pardonné," lui dit-il."

Tableau. Ce pauvre Christian IX ne pouvait évidemment s'imaginer que le roi de Prusse lui en voulût, mais cette grandeur d'âme a dû cependant le charmer. Il n'y a que les héros pour avoir de ces générosités-là.

COMPAGNIE DE LA LOUISIANE POUR LA MANUFACTURE DES ENGRAIS.—Peu de personnes se faisant une idée de l'importance de l'industrie entreprise par cette Compagnie, nous croyons intéressant de donner quelques informations à ce sujet.

Quand on considère que la Compagnie de la Louisiane pour la manufacture d'engrais a le droit exclusif par des brevets accordés par les Etats-Unis, de manufacturer cet engrais dont une livre est pleinement égale à deux livres ou plus du plus riche guano péruvien, et que ses facilités pour le fabriquer sur une grande échelle, peuvent être accrues presqu'indéfiniment, de façon à faire face à toutes les demandes, les avantages qui sont offerts aux actionnaires sont du caractère le plus rémunérateur et ne peuvent manquer de faire de ces actions un des meilleurs placements du marché. Il a été constaté que la valeur moyenne annuelle des matières fécales de chaque individu est suivant la plus basse évaluation, quand elles sont converties en un mélange fertilisant, de vingt dollars ($20.) Ainsi, la ville de la Nouvelle-Orléans, avec une population de 200,000 personnes, jette et perd absolument quatre millions de dollars annuellement. La campagne perd aussi énormément par cette déperdition du meilleur engrais connu, car une livre de cet engrais est capable d'augmenter la puissance productive du sol de deux fois son poids en grain, et le rendement du coton et de la canne à sucre serait doublé par son emploi. Nous appelons donc l'attention des capitalistes sur l'analyse de la charte de la Compagnie de la Louisiane pour la manufacture des engrais, et nous engageons les chefs de maison, les fermiers et les planteurs à profiter de la facilité qui leur est offerte de s'assurer un intérêt élevé de leur argent, de se débarrasser de toutes les émanations désagréables et de tous les miasmes dangereux dans leurs résidences, de rendre, au moyen d'une faible dépense, la fertilité à leurs terres épuisées, et de décupler le rendement du travail agricole dans les fermes, les jardins ou les champs de coton ou de cannes du Sud. Il ne faut pas oublier qu'en outre de sa puissance sans égale comme stimulant de la végétation, l'engrais de la Compagnie détruit les vers, les chenilles et les autres parasites des plantations et des jardins du Sud. Cela seul doit en assurer l'emploi général dans le Sud et lui faire donner la préférence sur les autres engrais plus coûteux, bien que réellement inférieurs.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE MOUND CITY DE ST. LOUIS SUR LA VIE.—Nous apprenons que M. Alfred Kilshaw vient d'être chargé du Bureau établi rue des Magasins, No 601. M. Kilshaw est un jeune homme actif, entreprenant, intelligent, qui a été attaché pendant deux ans à une succursale de la Compagnie du "Mound City" et qui a déjà une habileté administrative des plus remarquables pour cette classe d'affaires. Sa grande expérience, sa gravité, son aptitude et son zèle doivent lui valoir en cette ville un grand patronage, car il possède certainement toutes les qualités qui inspirent confiance ... à croire ... public intelligent saura les apprécier.

TRAITEMENT PAR L'INHALATION DE L'OXYGÈNE.—Nous publions dans nos colonnes l'attestation d'un habitant de la Nouvelle-Orléans qui déclare avoir été guéri d'une dyspepsie, d'une bronchite et d'une faiblesse générale par le traitement du docteur Morse qui consiste dans l'inhalation de l'oxygène médicinal.

GRANDE AFFAIRE.—Cette grande affaire est celle du col. S. N. MOODY, le fameux champion de la chemise, au coin des rues Royale et Canal. On dit que le magasin du colonel est le mieux fourni du Sud et nous pouvons dire le plus achalandé, car la vogue appartient toujours à qui sait offrir la variété, la richesse, la nouveauté et l'élégance. Or, sous tous ces rapports, l'assortiment du col. Moody est vraiment d'une supériorité incontestable, supériorité attestée, du reste, par l'affluence d'acheteurs qui se porte dans son emporium. Nous n'avons pas besoin de dire que les prix courants du colonel sont on ne peut plus modérés.

GRAND DÉBALLAGE DE BIJOUX, MONTRES, ETC.—Le magasin populaire de M. E. A. Tyler, rue du Canal, No. 115, offre en ce moment une véritable attraction pour les amateurs de beaux bijoux, d'objets d'art de bon goût, de riches parures, etc. On y trouvera un assortiment de tout ce que l'art de la bijouterie peut créer depuis les bijoux les simples jusqu'aux plus riches, et un magnifique choix de montres et de pièces d'orfèvrerie. M. Tyler reçoit ses marchandises des meilleures manufactures et nous engageons les acheteurs à rendre visite à son établissement.

SOIRIES NOIRES.—Les dames verront, si elles veulent bien prendre la peine de jeter les yeux sur nos annonces, que la maison Barrière, rue du Canal, 133, ouvrira demain, lundi, 30 du courant, un grand assortiment de soieries noires, jaskets, manteaux, etc., et que tous ces articles seront offerts à une très légère avance sur le prix d'importation.

HABILLEMENTS, LINGERIE, CHAPEAUX.—M. Léon Godchaux, tenant à justifier la confiance de sa nombreuse clientèle, a pris ses mesures pour que l'assortiment de vêtements confectionnés, de chapeaux et d'articles de lingerie, fût le plus complet et le plus satisfaisant sous tous les rapports qui ait jamais été offert dans notre ville. Nous recommandons à nos lecteurs de rendre visite aux vastes magasins de M. Godchaux.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI.—Nous avons déjà mentionné bien souvent la confiserie de MM. Norman & Keiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123, comme une des plus importantes du Sud et nous voyons avec plaisir que le public lui accorde tous les jours un patronage plus grand. Nous ajoutons que jamais patronage ne fut mieux mérité, car on ne saurait trouver nulle part des candis plus fins et plus variés, et des bonbons d'une délicatesse plus parfaite. La même maison fabrique aussi des sirops de fruits de toute espèce et qui ne laissent rien à désirer. Voyez l'annonce.

LINGE FAIT ET HABILLEMENTS.—On verra plus loin l'annonce de M. B. T. Walsh, importateur de linge fait pour hommes, jeunes garçons et enfants, rue du Canal, No 110. Le stock qu'il offre aujourd'hui au public est des plus riches et des plus complets, et les articles qui le composent sont des plus nouveaux et des plus élégants; la qualité en est supérieure. Nous ajoutons à cela que ce fameux stock est offert à des prix on ne peut plus modérés. Voyez l'annonce.

IMPORTATIONS DE PARIS.—La guerre n'a porté aucune atteinte à la réputation si grande des articles de Paris et ils sont toujours les plus recherchés sur les marchés étrangers. Le public est prévenu que MM. Lion & Pinard, rue du Canal, 151 et 153, en ont reçu un riche assortiment par les derniers arrivages.

☞ Si vous voulez trouver les meilleurs gants de Paris et de Vienne, aux prix les plus modérés; les cravates pour messieurs et pour dames, du plus nouveau genre; les rubans, les velours, les dentelles les mieux assortis et aux prix les plus raisonnables, allez chez James Ryback, 149, rue du Canal.

FUSILS A AIGUILLE.—Nous prévenons les amateurs et les chasseurs qu'un choix de fusils à deux coups et à aiguille a été reçu par M. J. F. Dittrich, armurier, rue de Chartres 83, et qu'ils sont à vendre à des prix très modérés.

ARRIVÉE.—Nous avons le plaisir d'annoncer au public que M. Paul Boissonneau est arrivé, ces jours-ci, d'Europe. Cette nouvelle ne laissera pas d'être fort agréable à ses nombreux clients et amis. M. Boissonneau jouit dans notre communauté, d'une réputation qu'il doit à ses mérites son caractère, et l'habileté professionnelle qui le distingue. De ses tailleurs il a fait un art; il excelle, on peut le dire ... toute l'ascension du goût, ... il se ... toujours ... à son goût, à son habileté hors ligne le soin de le vêtir. M. Boissonneau a apporté d'Europe un magnifique assortiment de nouveautés ... pour comprendre ce que vaut le vêtement, nous nous bornons à dire: Allez rue du Canal, No 140.

FLEURS! PLUMES!! COIFFURES DE DAMES!! NOUVEAUTÉS PARISIENNES!!—Ce n'est pas une ligne, c'est dix lignes qu'il faudrait pour énumérer simplement les nombreux articles que la maison Gaffinier offre aux personnes distinguées qui composent sa clientèle. M. Gaffinier, qui est par excellence un homme de goût, vient d'arriver de Paris. Il en apporte ce que l'élégance et le goût parisiens ont produit, cette année, de plus exquis. Il n'est pas, à la Nile-Orléans, une femme élégante qui n'aille demander à la maison Gaffinier les fleurs de ses coiffures, ses éventails, et ces mille riens qui font une toilette. Aussi appelons-nous sur l'annonce de cette maison l'attention de nos lectrices.

IMMENSE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES.—Nous recommandons à l'attention des dames la grande annonce de la maison Danziger, rue du Canal 203, qui leur offre à des prix fabuleusement réduits une liste riche et variée d'étoffes de toutes sortes. La maison Danziger a la bonne habitude d'annoncer ses prix avec ses marchandises, en sorte que tout le monde peut juger, sans se déranger, de la réalité du bon marché offert. Nous croyons que, pour cette fois, cette maison s'est surpassée et le public commencement lui en saura gré.

BELLES MARCHANDISES.—Un grand et riche stock de marchandises étrangères vient d'être reçu par la maison Levois & Jamison, rue du Canal 136. Ces marchandises sont très variées et consistent en étoffes de soie, de laine et cachemire des qualités les plus rares. La même maison a reçu des cols en dentelles, des gants Jouvin de chevreau et un assortiment complet de parfumeries parisiennes. Les dames sont invitées à aller voir ces beaux et brillants articles qui sont offerts à des prix raisonnables. Voyez l'annonce.

ENGRAIS.—Les terres s'épuisent même sous le soleil de la Louisiane et les planteurs commencent assez généralement à s'en apercevoir. C'est pour cela que nous leur recommandons les engrais (Fertilisers) de MM. Leon Geers & Bros. Nous n'en connaissons pas de plus actifs et de moins coûteux, et ils conviennent aussi aux jardiniers dont les produits sont en raison de la friabilité du sol et ne sont les engrais seuls qui le rendent friable. M. Wm. Creevy, rue Carondelet No 52, est l'agent de vente de ces Fertilisers.

COMMISSION GÉNÉRALE.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Cobb, Dolhonde & Co, qui ont une maison de commission à St-Louis et une maison à la Nile-Orléans. Cette double maison de commission jouit aujourd'hui d'un immense crédit sur les deux marchés et nous n'en connaissons pas qui soit plus populaire. MM. Cobb, Dolhonde & Co., sont, en outre, agents pour la vente des whiskies Bourbon et de seigle et aussi pour d'autres produits des distilleries de l'Ouest. Ils ont toujours en magasin un grand stock de provisions, farines, et autres articles alimentaires.

MACHINE A COUDRE.—Il s'agit de la machine à coudre de Wilson, qui est certainement une des meilleures et des moins coûteuses du monde. Ce met de coûteuses est pris ici dans un double sens: non-seulement la machine de Wilson coûte peu d'achat, mais elle est encore d'un entretien facile et par conséquent fort économique. Elle est en outre garantie pour cinq ans. Cette garantie nous dispense de faire un plus ample éloge. La machine à coudre de Wilson se vend rue du Canal, No. 189.

MAGASIN A BON MARCHÉ.—Nous désignons par ces mots le magasin du "Gagne Petit" établi par M. P. Israel, au coin des rues St-Pierre et Royale. On verra plus loin une annonce qui concerne cet établissement, où sont offertes de magnifiques marchandises à très bon marché.

PHARMACIE.—M. Jose Llado vient d'établir une magnifique pharmacie à l'angle des rues Commune et St-Charles, et au-dessous de l'Hôtel de ce nom.

DR. BETANCOURT.—Le Dr. G. A. Betancourt, dentiste de talent et d'expérience, a établi son cabinet au No 171 rue St. Joseph, entre Camp et St. Charles.

AVIS AUX GOURMETS!—Lisez l'annonce de J. B. Solari, grocer, rue Royale, No. 45, qui vient de recevoir, en fait de comestibles et de liquides, tout ce qu'il y a de plus délicat.

MAISON G. LAVIE.—Cette maison qui s'est acquis depuis longtemps une réputation par la qualité et le bon goût de ses articles d'importation parisienne, annonce qu'elle vient de recevoir, par les derniers arrivages, un grand assortiment des célèbres chemises Charvet et des articles de toilette pour messieurs, depuis les chaussettes jusqu'aux cravates. On trouvera toujours au magasin de M. Lavie, rue du Canal 122, un joli choix d'articles de fantaisie et de parfumerie fine, ainsi que des gants Jouvin et autres.

CHAUSSURES.—Nous conseillons à nos lecteurs de parcourir l'annonce du Magasin Ste-Anne (No 65), insérée dans une autre colonne. Les marchands, les mères de familles, le public en général, trouveront un grand avantage à faire leurs emplettes dans cet établissement. M. E. Angaud, qui exploite l'industrie de la chaussure depuis nombre d'années, n'a épargné ni temps ni argent pour apporter une grande amélioration dans l'élégance de la coupe, ainsi que dans la qualité des matériaux. Saisissant toutes les occasions de bon marché, il peut offrir ses marchandises à meilleur marché que les autres marchands.

AUX 100,000 PALETOTS.—Nous avons dit d'où provient l'immense assortiment d'habits que M. Michel Lion, Nos. 197 et 199, rue Vieille-Levée, en face du Marché à la Viande, a mis en vente. Il provient de cargaisons de steamers échoués tout récemment et achetés des Compagnies d'assurance. Un capital immense a été employé à cela et comme il faut qu'il rentre vite, il est certain que quantité d'articles de tout genre seront vendus à très bon marché. Nous recommandons particulièrement aux acheteurs les chemises pour pompiers. Ces chemises, qui viennent du Hâvre, sont imperméables et de qualité supérieure.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 28 octobre 1871.

La demande d'escompte a augmenté aujourd'hui, mais le marché n'a guère varié. Nous cotons les billets No 1 accompagnés de garanties collatérales de premier ordre, à 11 à 12 pour cent par an; les bons et ceux de second ordre à 12 à 18; les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales, à 12 à 15, et ceux de second ordre à 18 à —. Le papier hypothécaire est à 10 le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 112 1/8 à 112 3/8 contre 111 3/4 à New York et fermé à 112 à 112 1/8 contre 112 7/8 à New York. On a vendu $6000 à 112 1/2 à 112 1/4, $5000 à 112 3/8, $1000 et $5000 à 112 1/8, $1000, $4000 et $5000 à 112 1/2. Dans l'argent, il ne s'est vendu que des montants insignifiants. Nous cotons encore les demi piastres américaines à 108 à 109 1/2. Les piastres mexicaines sont nominales.

Le change étranger n'a pas manqué d'animation. Les opérations en Sterling ont atteint le chiffre de 50,000 livres, dont 4000 commercial à 120 1/2, 5000 ... à 120 1/4, 14,000 commercial No 1 et clear et 15,000 clear No 1 à 120 3/4 à 120 7/8, 1200 clear à 120 1/2 et 1200 de banque à 120 3/4. Dans les Francs, 75,000, en change de commerce, à 4.90 et 76,000, payables en or, à 4.75 3/4. Nous cotons le Sterling à 120 à 120 1/2 et 120 1/2 le bon commercial, moyennement à comptant No 1 et clear et 121 ... change de banque.

Il y a eu baisse dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 d'escompte, pour remises, à la clôture. Les transactions comprennent: $10,000 et $50,000 de banque à ... New York, $15,000 et $20,000 ... d'escompte, $10,000 et $10,000 ... $20,000 de banque à 1/2 ... en change de commerce à 1/2 ... change ... par Providence, à vue, à pair.

Les chèques de banque, en or, sur New York, sont cotés au pair à 1/8 d'escompte.

100 et 200 actions de la Compagnie de levées se sont vendues à ... 100 et ... Gas ... Co. ... de la Compagnie du Canal ... de Mississippi et du Golfe ... de la Banque Nationale de la Nile-Orléans ...

Bons de bonds 10 pour cent de la ville ... ont changé de mains à ...

BULLETIN COMMERCIAL.
BUREAU DE L'ABEILLE.
Samedi, 28 oct. 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se ... balles, prises à des prix ... avec une baisse de strict ...

	Listes ou moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary	[illegible]	[illegible]
Ordinary	[illegible]	[illegible]
Good ordinary	17½ à 17½	[illegible]
Low Middling	[illegible]	[illegible]
Middling	[illegible]	[illegible]
Strict middling	18½ à 18¾	[illegible]
Good middling	[illegible]	[illegible]

ETAT DU COTON.

Stock de ... [illegible]
Arrivé dep. le 1er Sept. ... [illegible]
Arrivé précédemment ... 60677 ... 60677

Exporté aujourd'hui ... 1940
Exporté précédemment ... 7819

Stock en mains ... [illegible]

TABAC—Les opérations sont restreintes par la faiblesse des approvisionnements de l'article ... Lugs 7 à 8c, low leaf 9c, medium 9 c, Good 9 à 10 c, fin et sélections 10 à 11 c la livre.

FRET—Il y a beaucoup de navires sans engagement à destination de Liverpool et les offres sont rendues. Bons. Le tonnage ... mouvement est modéré. Les taux sont par vapeurs—Coton pour Liverpool ¾d, N. York ½ c; Philadelphie ¾ c; Brême et Hambourg ... pour voiliers—... à pour Liverpool; ... pour le Havre; ... pour Boston.

SUCRE—Reçu aujourd'hui 90 boucauts de sucre. La demande est bonne et porte spécialement sur les meilleures qualités et les arrivages nouveaux ... 11¾ pour prime ... pour la qualité de choix, 9 à 10 c pour low ... et 12 c pour le granulé clarifié.

MELASSE—Reçu aujourd'hui 137 barils. La demande est bonne et presque tous les envois ont été vendus à 40 pour la centrifuge, 55 à 56 pour le fair, 60 pour la prime, 61 pour le strictement prime et 62 à 66 pour le strictement prime à choix. Hier après-midi on a vendu ... de la strictement prime à choix à 64 c ... gallon.

FARINE—Le marché est extrêmement calme. ... [illegible] ...

MAIS—Stock faible et demande modérée—Vente aujourd'hui de 1000 sacs dont 500 de mélangé et 500 de jaune à 80 c; 600 blanc et jaune mélangé à 83 c et 120 de blanc 85 et 84 c à la balance.

AVOINE—Approvisionnement rond et bonne demande; vente de 3500 sacs, dont 1300 de choix à 53 c, 200 ... à 52 et 50 de choix du Galena à 54 c le boisseau.

SON—Calme; vente de 1000 sacs à ... les cent livres.

Marché aux Bestiaux.

Arrivé, ... de vaches et veaux ... Vendu—... bœufs du Texas, ... vaches et veaux ...

A vendre—... bœufs du Texas, ... vaches et veaux ... moutons ... cochons ...

[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 29 octobre 1871.

OUVERT LE DIMANCHE DE 8 A 10 HEURES A.M. ...

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres locales, voir les journaux anglais.

Adams Arthur, Aley Augh F, Ardera Angello, Abbellé Claire	A: Arsenastorra Felix, Alzy C'lles, Apollinaire Chas
Briant A Mme, Burel Jos Mme	B: Brunet François, Buressini Orlando
Candau Luis, Cancari Pietro, Cresson Mme	C: Caserta Salvatore, Carner Lioguen, Commenge Ferdinand
Drapelle Etienne, De Fellery L. J. A. S., De Landeta Juan, Des Planels Oeval, Delambre A., De Torres Pedro	D: De L'isle E Gaschet, Delenta Gilbert, Desportes Mr, De la Terre Joaquin, Dumesnil Jules
Fuste Enrique, Fuste ... Francisco, Fiantes Mme	F: Frigo Manuel, Fortecreto Marsanne
Garcia y Lopez Manuel, Godoy Andres	G: Gauthereau Mme, Gutierrez Vicente
Homine Antoine	H
Joucheux Simon	J
Labadere Mathieu, Lartigue Joseph, Lopez Joseph	L: Locava Giuseppe, Legiois Séné
Mascari Angelo, Martelle Bertele, Mathey E Mme, Marchand Cosme, Martin Gromelle, Montague Antoine, Molles Pietro	M: Manicane Pietro, Mandigo ..., Mahy Pierre, Marin Clément, Marti Vicente, Matt Vicente, Muscio Giu. Batta
Oña Basilio, Olivari Vincenzo	O: Olivari Giacomo
Polonius Domenico, Paillet Jean Aug, Partiatano Renella, Petit Valentine Mlle, Picone Oreste, Porrello Raffaele	P: Parmentier Aug, Palomar ..., Pelletiere Francoise, Pertusini E Mlle, Poliere Mme V.., Ponsen Gabriele
Ranzo Felice, Reboursel ...	R: Remy Zénon
Segal E, Spicero Clemente G	S: Sancito Leila, Santini Léonce
Tassano Filippo, Tortorici Antonino	T: Tranchina Salvatore—2
Vagona Juan, Verdichini ..., Verdichian Giuseppe	V: Valdes Frédérico, Valenziano Giuseppe, Vogue Adele M
Zanarelli Domenico	Z

Initiales.
Monsieur le Greffier du Tribunal Civil
CHAS. W. LOWELL,
Maître de Poste.

Vente des Revenus des Marchés.—Département du Commerce—Hôtel-de-Ville, Nile-Orléans, 26 octobre 1871.—Il sera vendu, à l'enchère publique, au comptant, MARDI 31 du courant, à midi, dans le salon ... à l'Hôtel-de-Ville, les revenus des marchés ... [illegible]

[illegible] ... Administrateur des Finances.

IRON BANGE LINE.—[illegible] ...

J. W. LANDFORD, Secrétaire.

[illegible] ... C. E. EVANS, Secrétaire.

[illegible] ... R. W. YOUNG, Secrétaire.

[illegible] ... J. M. WEBSTER, Secrétaire.

ARGENT. ARGENT
$35,000 à prêter.
ASSOCIATION DE PRETS ET DE GARANTIE ... [illegible]

ROYALE.
Mme PADARON
[illegible]

Vin Rouge. Vin Rouge.
EN entrepôt ... VIN ROUGE ... [illegible]

AMUSEMENTS.

Académie de Musique.
... Propriétaire et directeur.
SUCCÈS TOUJOURS CROISSANT de la troupe de Minstrels ...
Jeudi, Soir, 26 octobre ...
ROBERSON ...
[illegible]

Salle du Lycée,
A L'HOTEL-DE-VILLE.
[illegible] ... LUNDI ... SAMEDI ...
LOCATION ... CANARIS, MOINEAUX ... PERROQUETS, SOURIS BLANCHES, CHATS ... SAVANTS.
CARNAVAL ... [illegible]

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,
RUE BOURBON,
Entre Bienville et Conti.
—Dirigée par—
G. J. LORD.
[illegible]

Avis.
MADAME MATTHEY prévient les parents de ses élèves et les familles ... que son INSTITUTION a été transférée rue des Remparts, entre les rues Anne et Dumaine, No. 133.

Institut des Remparts,
DIRIGÉ PAR Mme M. M. MATTHEY.
[illegible]

LE LOCQUET-LEROY,
[illegible]

INSTITUTION LOCQUET,
[illegible] ... Rue St. Charles ... Tivoli Circle ...

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE, successeur de ...
[illegible]

L'ANCIENNE MANUFACTURE DU LINGE DU SUD.
—DE—
LEON GODCHAUX,
... et ... Rue du Canal ...
—ET—
309, 310 et 317, RUE VIEILLE-LEVÉE,
HABILLEMENTS D'HOMMES ... [illegible]
... HABILLEMENTS DE DRAP NOIR FIN, ...
CHAPEAUX CASTOR et SOIE NOIRE ... CHAPEAUX FEUTRE et PELUCHE ...
[illegible]
LEON GODCHAUX,
Nos ... et 22, rue du Canal, ... Vieille-Levée.

GRAND DÉBALLAGE
de Marchandises Sèches
D'AUTOMNE ET D'HIVER
—CHEZ—
PEPIN & TURCOTTE
189 ... RUE DU CANAL ...
(Maison Blanche, enseigne ...)
NOUS appelons l'attention ... [illegible]

LIQUIDATION.
VENTE ... Mme Vve ... [illegible] ... "VENTES RAPIDES ET LÉGERS BÉNÉFICES." ...

Notice.
DEPUIS le 1er septembre, ... [illegible]
E. WEISSENBACH, No. 41, rue Carondelet.

Consulat Suisse.
E. WEISSENBACH, Consul.
No 41, rue Carondelet.
TRAITES à ... sur la Suisse, la France, l'Angleterre et l'Italie ... [illegible]

Au Public.
[illegible] ... JEAN ORLEAC.

Mr V. MERLE
Marchand tailleur ... [illegible]

Avis.
M. A. CAPDEVIELLE ... [illegible]

Avis.
LA maison de HERRMANN, VIGNES ... ISRAEL ... [illegible] ... SIMON HERRMANN.

Avis de Société.
L... [illegible] ... THOMONTHEN & CO. ...

Salles de Tattu.
[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]
Loterie de ... Simples.
[illegible]
GROS LOT $50,000
CLASSE F.
[illegible]

Conservatoire de Musique
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,
[illegible]

THEOPHILE MARAC
[illegible]

CORPS DE PROFESSEURS.
M. THEOPHILE MARAC ... [illegible]

The People's Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
Bureau: Rue St-Pierre, No. 5 ...
[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Hope de la Nouvelle-Orléans,
INCORPORÉE EN ...
Bureau: No. 31, rue du Camp.
CETTE Compagnie assure ... [illegible]
M. FEVROLAUD, Président.
JOHN I. ADAMS, Vice Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
[illegible]

La Compagnie d'Assurance
MECHANICS & TRADERS.
[illegible] ... No 24 de la rue Carondelet.
SOLLICITE les risques d'incendie, ...
JAMES A. WHITE, Président. LLOYD R. COLEMAN, ...
P. A. DE BUYS, ... E. AUZOUX, ...
[illegible]

TEUTONIA
Compagnie d'Assurance de la Nile-Orléans.
[illegible]
A. EIMER BADER, Président.
[illegible]

Nouveau Magasin!
MARCHANDISES NOUVELLES!!
PRIX NOUVEAUX!!!
JOHN GEORGE WAGNER,
... "Bonte Rouge," au coin des rues Ursulines et Dauphine.
OFFRE, en ce moment, à des bas prix, ... [illegible]
J. G. WAGNER, Enseigne de la "Botte Rouge," à l'angle des rues Ursulines et Dauphine.

JULIEN SAGET,
ARMURIER,
... rue de Chartres, entre Ste-Anne et Dumaine.
Vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS, REVOLVERS ... [illegible]
... M. SAGET.

A. TIGNIERE,
... Rue de Chartres ...
Reçu par les derniers arrivages d'Europe, MILLE FUSILS ... [illegible]

Aux Facteurs et aux Planteurs.
LES MOULINS A EGRAINER LE COTON, DE KLOPPENBURG,
RUE DECATUR
[illegible]
H. W. KLOPPENBURG, Par J. F. COTAYA.

BEN CAMPBELL,
... ET MELASSE ... [illegible]
NOUVELLE-ORLEANS
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.
Marchandises Sèches,
Droguerie, Quincaillerie, Jeans et articles de Fantaisie.
PAR E. ROGER & CO.—E. GASCOT, ... [illegible]

Marchandises avariées.
PAR E. ROGER & Co., E. Gascot, encanteur, MARDI, le 31 octobre à 10 heures du matin, ... [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR
Souliers avariés! Souliers avariés!
PAR PLACIDE J. SPEAR, ... [illegible]

PAR S. GUINAULT.
VACHERIE.
Succession de Philippe Dorgue.
PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau ... [illegible]

PAR M. BARNETT.
MAURICE BARNETT, ENCANTEUR, Bureau sur le Bayou de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis entre Royale et Chartres.
... Ventes régulières de MEUBLES à la Rotonde, ... le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.
[illegible]

Charbon! Charbon!
CHARBONS Pittsburg et Anthracite, de la meilleure qualité ... [illegible]
W. G. COYLE & CO.
Bureau, No. 133 de la rue Gravier.

Edward Beals Jr. Alphonse Lane.
Beals & Laine,
Marchands de charbon ... [illegible]

F. & E. De VERGES,
[illegible]
Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE.
Bureau, No. 190 de la rue Gravier.
[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A VENDRE.
DANS la paroisse St-Tammany ... [illegible]

MOULIN A SCIER A VENDRE
L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de ... [illegible] ... VITALIQUE & PETIT.

Avis.
Matériel de grocerie pour ... [illegible]

A louer.
Un joli Cottage, situé rue du Rempart No 221 ... [illegible]

A Louer,
Une bonne maison ... [illegible]

Magasin à Louer,
No 32 au coin des rues Canal et ... [illegible]

A Louer,
Le beau magasin neuf ... [illegible] ... ALEX. BONNEVAL.

A Louer,
Une jolie résidence située rue des Remparts ... [illegible]

A vendre ou à louer,
Une MAISON en briques, à deux étages, ... [illegible] ... G. SCIACCALUGA & CO.

Maison à louer.
Une maison située à l'angle des rues Royale et St-Philippe ... [illegible] ... T. DANZIGER & SON.

Maison de Maître à Louer,
... [illegible] ... E. RECOFFIER.

Demande de Maison.
On désire louer une petite maison de 4 ou 5 chambres ... [illegible] ... "COTTAGE" bureau de l'ABEILLE.

A Louer.
LE BUREAU No ... rue Bienville, entre ... [illegible]

Transfert de Cabinet.
LE DR. ORIARD a transféré son cabinet ... [illegible]

G. W. DUNBAR & SON,
10, 12 et 14 ... RUE ST-LOUIS ... 10, 12 et 14
NOUVELLE-ORLEANS.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
de toute espèce de
LIQUEURS FRANÇAISES,
ABSINTHE, CURAÇAO, MARASCHINO,
FIGUES DE LA LOUISIANE.
FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS ...
[illegible]

COTTON BOLL,
[illegible] ... RUE DE LA COMMUNE ...
L... [illegible] ... VINS, ... LIQUEURS ...
—Et—
De Lager Beer ...
[illegible] ... Propriétaire.

Aux Contribuables.
JOHN T. DUFOUR,
... PASSAGE DE LA BOURSE ...
Entre Bienville et Douane.
[illegible]

PAR LOUIS STERN & BROS
300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR LOUIS STERN & BROS.—M. STERN, encanteur.—Il sera vendu, LUNDI, 30 octobre, à 10 heures du matin, ... No 25 de la rue de Chartres ... [illegible]
Conditions à la vente. 29 oct—

PAR GABRIEL LEAUMONT.
100 pièces Jeans, ... et Articles de Toilette.
PAR GABRIEL LEAUMONT.—Salle d'encan ... de Chartres.—LUNDI, 30 courant, à 10 heures du matin ... [illegible]
Conditions—Comptant. 29 oct

PAR ALBERT PAUL.
VENTE PÉREMPTOIRE, à l'encan ... [illegible]

PAR EUGENE TOURNE
Sur barque Investigator.
... barriques Vin rouge "Propriétaire." ... demi barriques Vin blanc.
PAR EUGENE TOURNE, encanteur—MARDI 31 octobre 1871, à 10 heures ... [illegible]

PAR D. E. MORPHY.
Ferblanterie. Ferblanterie.
PAR D. E. MORPHY—D. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 31 octobre 1871, à 11 A. M., dans la salle d'encan, au premier étage ... [illegible]
Conditions comptant.

PAR E. M. MONTGOMERY.
Meubles. Meubles. Meubles.
PAR E. M. MONTGOMERY — Il sera vendu, MARDI, 31 octobre, à 11 heures, à la salle d'encan No 67 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles.
—TELS QUE—
[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Sans Limite,
Pour cause de départ.
La belle résidence en briques formant l'angle des rues Remparts et Douane.
La position centrale, à proximité du quartier des affaires et l'emplacement, pour une résidence, n'est pas surpassée en ville.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.—... [illegible]
CONDITIONS—... [illegible]

Voitures, Buggies, Jersey Wagons et Harnais.
D. M. HOLLINGSWORTH,
SUCCESSEUR DE
E. MARSH DENMAN & CO.,
Aux Nos 34 et 36 de ...
Coin Carondelet et Gravier,
Et Nos 34 et 36 de la rue Baronne,
Entre les rues Gravier et Commune.
Il ont le plus grand assortiment de VOITURES, BUGGIES et HARNAIS ... [illegible]

Pianos, Pianos,
—ET—
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
9 ———Rue Royale——— 9
IMPORTATEURS DE PIANOS de ... [illegible]
PAIVRE, JELMINI, BORD, ...
PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc.
[illegible]

Musique. Pianos.
GRAND RABAIS.
M. ELIE,
18 .... RUE ROYALE 18
A toujours en magasin un grand assortiment de pianos ... [illegible]

Sucres, Melasses et Sirops.
SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupé ...
A. THOMSON & CO.
SIROP—"Golden Syrup" ... A. THOMSON & CO.
SIROP ET MELASSE RAFINÉS ... A. THOMSON & CO.
MELASSE DE LA LOUISIANE ... A. THOMSON & CO.
SUCRE CLARIFIÉ ... A. THOMSON & CO.
SUCRE DE LA LOUISIANE ... A. THOMSON & CO.
SUCRES ETRANGERS ... A. THOMSON & CO.

Pension.
ON peut avoir une excellente pension privée ... [illegible]

Le Nouveau Remède pour le Cancer
LES cancers, les anciens ulcères, ... [illegible]

PELICAN EXCHANGE,
COIN ST-CHARLES ET PERDIDO,
Vis-à-vis de l'Académie de Musique.
[illegible] ... JOHN KUNTZMANN.

La célèbre machine à coudre de Grover & Baker,
A obtenu la croix de la Légion-d'Honneur à l'Exposition de Paris ... [illegible]

Chaudières à 3 tuyaux du Tennessee
De la célèbre Usine de Rochen.
APPARTEMENTS MM. WOODS, YEATMAN & CO. ... [illegible]
E. P. LAVILLEBEUVRE, ...

PARSHOFFMAN MARKS & CO
Marchandises Sèches, Lingerie et Notions.
—Egalement—
[illegible]

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.
[illegible] lots de Marchandises sèches assorties, ... Articles de toilette, Articles de fantaisie, etc.—Et tout le stock d'un magasin de marchandises sèches en détail.
... Beaux Manteaux de drap noir.
[illegible]

PAR JOS. N. HOBERT.
Meubles. Meubles.
[illegible]

PAR G. DE FERIET
Meubles. Meubles.
PAR G. DE FERIET.—G. W. Culbertson, encanteur ... [illegible]

PAR O. VALETON
MEUBLES MEUBLES.
[illegible]

O. VALETON,
ENCANTEUR,
No 14 rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.
OFFRE en vente, le MARDI, ... [illegible]

PAR NASH & HODGSON.
Vente Positive et Péremptoire
Du Bateau à Vapeur
SAN NICHOLAS,
A rones derrière, d'un faible tirant d'eau et en parfait état.
PAR NASH & HODGSON ... [illegible]
CONDITIONS.— ... [illegible]

Des prix, pour jardinage, et une superbe ... [illegible]
PAR NASH & HODGSON—W. I. HODGSON, ... UN ILET DE TERRE DE PRIX ... [illegible]

CHAUX DU CAP,
—DE—
RICHARDS,
CETTE CHAUX célèbre et avantageusement connue ... [illegible]

AVIS.
D. AUGUSTIN,
AVOCAT.
Passage de la Bourse, No 196.
[illegible]

TEINTURE A LA VAPEUR
E. EDW. GEORGEST
Coin Remparts et St-Philippe.
[illegible]

Le Bec sur J. B. PEREZ,
[illegible]

Le Dr. CHARLES E. KELLS
[illegible]

$20 Seulement $20.
[illegible]

A. Carrière & Co.
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, etc.
No 21 rue Bienville.
[illegible]

LE BLANC & BECK,
[illegible]

Chantier de bois, de Brown.
[illegible]